



Mon fils souhaite habiter avec son père

Par Vince49

Bonjour,

Mon fils vit actuellement en Guadeloupe avec sa mère depuis quelques années. Mon droit de garde et de visite a été revue l'an dernier. J'exerce donc 1 fois par an mon droit de garde 1 mois durant les vacances d'été et un an sur deux pour les vacances de fin d'année. Il va sur ses 14 ans cette année. Nous échangeons par skype. Ce qui était impossible il y a quelque années du fait que sa mère lui interdisait tout contacte avec moi. Il vient de m'apprendre que sa mère retourne en Martinique habiter le mois prochain. En lui demandant si ça lui faisais plaisir et me repond que non. Il préfèrerai habiter en métropole avec moi. Ce qui ne me surprend pas du fait qu'il est entièrement sous l'emprise et la dictature de sa mère. A tel point qu'il n'ose pas tout me dire.

Comment procéder afin de faire une demande de changement de domicile et a t'il droit à la parole devant le juge des enfants ?